

*Rencontre amicale entre propriétaires de moteurs Suzuki, avec concours de pêche en No Kill.
Inscription gratuite.*

Règlement du concours

1. Règles générales

Le capitaine du navire est responsable de son bateau et de son équipage. Il pilote son embarcation en restant maître de ses choix de navigation, et doit respecter toutes les règles de navigation en vigueur.

Chaque bateau embarque une équipe de 3 personnes maximum.

2. Inscription du bateau

Les inscriptions pour cette compétition doivent être envoyées à l'adresse mail : capucine.cesbron@atlanticraft.fr avant le vendredi 26 juin 2026.

Toute inscription arrivée après le 26 juin 2026 ne sera pas prise en compte.

3. Assurances

Il certifie en outre que **son navire est assuré**, et il déclare faire son affaire personnelle en cas de dommage matériel ou corporel pendant la durée de la rencontre.

Les équipiers doivent être titulaires d'assurance responsabilité civile personnelle.

L'organisateur assure sa propre manifestation.

4. Réglementation

a. Navigation

L'organisateur ne peut être en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuelles infractions pénales ou administratives commises par un participant. La participation à une manifestation vaut, pour le skipper du navire, acceptation de l'obligation de se conformer aux obligations relatives à son navire et à la conduite de ce dernier. Chaque skipper doit :

- Respecter la législation en vigueur,
- Posséder à bord le matériel de sécurité conforme à la réglementation pour la catégorie de son navire,
- Se conformer aux dispositions du présent règlement et des dispositions complémentaires définies par l'organisateur.

b. Sécurité

Le port d'un **gilet de sauvetage** (date de péremption non arrivée à échéance) dont la flottabilité d'au moins 100 Newtons, est obligatoire. Les dispositifs d'aide à la flottabilité ne sont pas admis.

Tout skipper se doit de **porter assistance à un navire en difficulté**. L'auto-surveillance est de règle, elle concourt à la sécurité de tous.

La participation au briefing qui précède la compétition est obligatoire et se tiendra à 07h00 samedi et dimanche matin.

Au départ, chaque équipe est tenue d'émerger au niveau du chapiteau sur la plage de l'Embarcadère. A la fin de la compétition, chaque équipe doit pointer sous ce même chapiteau. Dans le cas où un équipage est porté manquant au, dans un délai de 30 minutes, les recherches en mer sont déclenchées par les moyens de l'action de l'état en mer.

Chaque équipe doit être joignable en permanence et pour ce faire, elle doit disposer :

- Au minimum d'un téléphone portable allumé en permanence et ce y compris à l'intérieur du port,
- D'une VHF branchée sur le canal désigné par l'organisateur (**canal 77**).

c. Fair-play

Il est interdit de gêner délibérément un autre équipage. Par gêne délibérée, on entend passer trop près des lignes de son voisin, de se positionner sciemment sous le vent de celui-ci, de mettre le cap sur un navire prenant un poisson, etc.

Le non-respect de ces règles entraîne une pénalité, la récidive peut être sanctionnée par l'exclusion de l'équipage.

d. Respect du poisson

Que ça soit en loisir ou en compétition, les compétiteurs promettent de pratiquer une pêche responsable et raisonnable. En acceptant le présent règlement, ils s'engagent à respecter les dispositions de l'article 1er du décret 90-618 du 11 juillet 1990 qui stipule que le produit de la pêche maritime de loisir est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille, et qu'il ne peut être colporté, exposé à la vente et vendu sous quelque forme que ce soit.

L'APA se réserve le droit de se porter partie civile dans toutes les affaires portant sur une infraction au présent décret. Dans le cas du bar, ils s'engagent à respecter une trêve du 1er janvier au 31 mars (période à laquelle il se reproduit).

5. La pêche

a. Zone de pêche

La pêche n'est autorisée que dans la zone définie par l'organisateur (voir plan en annexe, susceptible d'être légèrement modifié). Toute équipe sortant de la zone peut être pénalisée voire disqualifiée et exclue de la compétition.

En cas de suspicion de « hors zone », l'organisateur demande au compétiteur concerné de lui montrer les traces de sa navigation qui doivent être conservées jusqu'à la proclamation du classement final. Pour les compétiteurs qui n'ont pas de GPS ou si ce dernier est en avarie, en cas de suspicion, la décision de l'organisateur est sans appel. La pêche au plus près des limites de zone étant vivement déconseillée pour ces compétiteurs.

La renaissance de la zone de pêche est autorisée dans les jours précédant la compétition.

b. Techniques de pêche autorisée

Seule la **pêche au leurre** est autorisée (pas de pêche au vif ou à l'appât).

Sont expressément interdites : la pêche au mouillage, la pêche à l'appât, la pêche à la traîne et la pose d'engins dormants. L'amorçage est également interdit.

Une seule canne peut être mise en action de pêche par chaque concurrent.

Le gaffage est interdit, seules les épuisettes et les pinces de type boga grip sont autorisées.

L'usage d'ancres flottantes est autorisé, à la condition que celles-ci n'excèdent pas une longueur supérieure à 5m.

c. Mesures et comptabilisation des prises

Rappel du principe « No kill » : La remise à l'eau des poissons vivants est impérative. Si le poisson est mort, il n'est pas comptabilisé.

Seules les prises de bars communs et mouchetés, maillées à 42 cm au minimum, sont comptabilisées. Toute prise d'une autre espèce ou de bars inférieurs à 42 cm doit être immédiatement et délicatement remise à l'eau.

Le barème des points est aligné sur la longueur des prises : 1 cm égale 1 point. Seuls les 5 plus grands bars sont pris en compte dans le calcul des points. Un équipage qui a atteint ses 5 bars peut continuer sa pêche en recherchant une prise plus importante que celles déjà comptabilisées. Si un bar « plus long » est pris après que le quota de 5 ait été atteint, il élimine le plus petit déjà enregistré.

Pour valider chaque prise, une photo du poisson avec mesure de la règle à poisson et la gouttière fournies par l'organisateur doit être envoyée par SMS au numéro qui sera donné lors du briefing du matin. Après validation pour l'organisateur, chaque prise doit être remise à l'eau.

Les prises devront être obligatoirement mesurées avec la gouttière et la règle à poisson données par l'organisateur lors du briefing. Toute prise photographiée mesurée par d'autres moyens ne sera pas validée.

Aucune photo de prise envoyée après l'heure de la fin de la manche ne sera comptabilisée.

Les tailles sont arrondies au nombre entier le plus proche (42.50 cm est arrondi à 43 cm et 42.40 cm est arrondi à 42 cm). Toutefois, les prises inférieures à 42 cm ne font l'objet d'aucun arrondi (un bar de 41.8 cm ne sera pas arrondi à 42 cm) et il ne sera pas pris en compte.

Le nombre de points pour chaque équipe est le total des points gagnés sur les 2 manches.

En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin de la journée, celle ayant capturé le plus grand bar l'emporte.

6. Programme de la compétition

Samedi 11 juillet : Lever du soleil **6h24**, BM **08h09**, PM **15h01**, coef **56/60**) VHF **Canal 77** (sauf avis contraire au briefing).

Briefing sécurité **7h00** au niveau de la plage de l'Embarcadère

Appareillage **7h15**

1^{ère} manche

RDV près de l'Embarcadère, coordonnées GPS : **N 46° 42' 25.956'' / W 01° 25' 39.026''**

Départ : **8h00**

Ligne de départ entre les 2 bateaux orga (oriflammes AtlantiCraft), le départ sera signalé sur le Canal VHF 77.

La ligne doit être coupée du Nord vers le Sud (zone d'attente au nord de la ligne).

Le pique-nique du midi est fourni par l'organisation.

Fin de la première manche : **16h00**

Émargement au niveau du chapiteau sur la plage de l'Embarcadère.

Soirée **19h00**, repas convivial au bar de l'Embarcadère sur la plage.

Dimanche 12 juillet : Lever du soleil **6h25**, BM **09h14**, PM **16h00**, coef **65/70**) VHF **Canal 77** (sauf avis contraire au briefing).

Briefing sécurité **7h00** au niveau de la plage de l'Embarcadère

Appareillage **7h15**

2^{ème} manche

RDV près de l'Embarcadère, coordonnées GPS : **N 46° 42' 25.956'' / W 01° 25' 39.026''**

Départ : **8h00**

Ligne de départ entre les 2 bateaux orga (oriflammes AtlantiCraft), le départ sera signalé sur le Canal VHF 77.

La ligne doit être coupée du Nord vers le Sud (zone d'attente au nord de la ligne).

Le pique-nique du midi est fourni par l'organisation.

Fin de la première manche : **14h00**

Émargement au niveau du chapiteau sur la plage de l'Embarcadère.

Remise des prix autour d'un verre à 15h au niveau de la plage de l'Embarcadère.

7. Pénalités

Les commissaires se donnent le droit de pénaliser ou de disqualifier, si :

- Départ avant le signal,
- Absence d'équipe lors des briefings,
- Position ou navigation trop proche d'un autre concurrent, dérive coupée, bateaux à couple,
- Non-respect des consignes de l'organisateur,
- Dépassement de la vitesse autorisée,
- Utilisation d'une technique de pêche interdite par le présent règlement,
- Navigation et pêche hors zone ou
- Non port du gilet de sauvetage.

L'organisateur se réserve le droit de sanctionner également des fautes qui ne feraient pas partie du barème.

8. Droit à l'image

Chacun des équipiers autorise AtlantiCraft - Marine RIB à utiliser ses images dans le cadre de la promotion de l'événement, et à publier des images (photos et vidéos) sans restriction de droit à l'image.

9. Annexe

